

Service des affaires juridiques de l'UTBM : saj@utbm.fr

Arrêté n°260301P

Arrêté portant composition des jurys d'admission des spécialités ingénieurs sous statut apprenti, session d'Automne 2026, de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret n° 2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux Universités de Technologie et modifiant le code de l'éducation,
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,
Vu le règlement des études de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,*

Arrête

Article premier :

Pour la session d'Automne 2026, les jurys d'admission des spécialités ingénieurs sous statut apprenti de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard sont composés comme suit :

- **Énergie et génie électrique** : Alexandre RAVEY (président du jury – UTBM), Elena BREAZ (UTBM), Bruno GRUDLER (Pôle Formation IUMM) et Fabian MULLER (Pôle Formation IUMM).

Date : vendredi 3 avril 2026 à 08h00 en salle B212

- **Logistique industrielle** : Hervé MANIER (président du jury – UTBM), Marie-Ange MANIER (UTBM), Sylvie MOUGEL (Pôle Formation IUMM) et Florence THOMAS (Pôle Formation IUMM).

Date : jeudi 2 avril 2026 à 14h00 en salle P312

- **Informatique** : Amir HAJJAM EL HASSANI (président du jury – UTBM), Sid Ahmed LAMROUS (UTBM), Mohamed KAS (UTBM), Mahjoub DRIDI (UTBM), Audrey CISTERNE (Pôle Formation IUMM).

Date : jeudi 16 avril 2026 à 14h00 en salle H1210

- **Mécanique et transports** : Nadhir LEBBAL (président du jury – UTBM), Dominique CHAMORET (UTBM), Rija-Nirina RAOELISON (UTBM), et Hubert RACAMIER (Pôle Formation IUMM).

Date : jeudi 2 avril 2026 à 16h00 en salle R307

Article 2 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités. Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son portail interne MyUTBM.

Sevenans, le 6 mars 2026

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain Montavon